



Pour diffusion immédiate

Une première Politique environnementale pour la Ville de L'Assomption

L'Assomption, le 6 mai 2019. – C'est avec beaucoup de fierté et fort attendue par les citoyens de L'Assomption, que le maire, M. Sébastien Nadeau, a lancé le 4 mai dernier la toute première Politique environnementale 2019-2025 de la Ville dans le cadre du Festival de l'environnement de Lanaudière. Ce lancement coïncidait également avec la tenue de la Journée de l'environnement annuelle de la Ville, laquelle était présentée sur le site du Théâtre Hector-Charland.

« Nous voulions offrir à nos citoyennes et citoyens une politique environnementale qui serait mobilisatrice plutôt que moralisatrice. Cette première politique se veut donc une invitation à tous les 23 000 Assomptionnistes à cumuler de petits gestes pour devenir une communauté inspirante et exemplaire. Faisons-le pour nous, pour nos enfants, nos parents, notre communauté. Participons collectivement à poser les bonnes actions qui auront, chacune, un impact positif sur la qualité de l'environnement dans lequel nous souhaitons vivre », d'exprimer M. Nadeau.

Cette politique environnementale a pour principal objectif d'intégrer les dimensions environnementale, sociale et économique dans les décisions de la Ville et les actions qui en découlent, et ce, pour tout ce qui touche l'eau, les sols et les eaux souterraines, les matières résiduelles, l'air et les changements climatiques ainsi que la biodiversité. Elle vise à maintenir, à développer, à préserver et à améliorer l'ensemble des conditions naturelles des organismes vivants du milieu de vie à L'Assomption afin qu'autant les interventions dans le milieu de vie que leurs conséquences en préservent la pérennité.

Pour ce faire, le conseil municipal s'engage à réaliser 10 actions de concert avec un comité de suivi qui sera prochainement formé. Dès qu'une action sera complétée, celle-ci sera systématiquement remplacée par une nouvelle afin qu'il y ait toujours 10 actions et objectifs à réaliser. La Ville de L'Assomption sera donc en mouvement constant. Voici la liste des actions prioritaires :

1. implanter le projet de consigne « La tasse » pour réduire l'usage des gobelets jetables, en collaboration avec les cafés, restaurants, marchés d'alimentation et institutions de L'Assomption;
2. mettre en place un service de récupération des bouchons de liège;
3. lancer le programme de reconnaissance « Étoile verte » qui mettra en valeur les commerces, organismes et événements écoresponsables;

4. ajouter des îlots de collecte à trois voies dans les espaces publics (matières recyclables, organiques et déchets);
5. utiliser l'eau de pluie récupérée lors de travaux municipaux;
6. étudier la faisabilité de convertir l'éclairage de rue au Del;
7. redynamiser, bonifier et ajouter des programmes de subventions environnementaux (couches lavables, toilette à faible débit, tondeuse électrique, baril de récupération d'eau de pluie);
8. bannir l'utilisation des sacs de plastique à usage unique;
9. convertir graduellement la flotte de véhicules municipaux à l'électricité;
10. planifier et favoriser l'implantation des jardins urbains sur le territoire.

Le Programme écoresponsable *Étoile Verte*

En guise d'appui à la Politique environnementale, la Ville de L'Assomption entend implanter dès 2020 un programme intitulé *Étoile Verte* pour certifier les gestes écoresponsables des commerces, industries et organismes reconnus.

Créé sur le principe des 3RVE, le programme vise à privilégier :

- la Réduction à la source en réduisant le gaspillage et l'utilisation abusive des ressources;
- le Réemploi permettant de donner une seconde vie utile à un produit avant de le recycler;
- le Recyclage qui permettra de donner une deuxième vie à un produit en le transformant;
- la Valorisation de certaines matières qui peuvent être utilisées autrement;
- l'Élimination de façon sécuritaire et environnementale des déchets ultimes.

Cette certification *Étoile Verte* soulignera donc les gestes posés permettant d'éviter le suremballage et l'utilisation de contenants réutilisables pour les aliments en vrac, de remplacer les sacs de plastique à usage unique, d'éliminer les aliments périmés comme matières compostables et enfin d'offrir la collecte à trois voies.

En conclusion de ce lancement, le maire a tenu à remercier M. Fernand Gendron, conseiller municipal et responsable de la commission de l'environnement, M^{me} Chantal Brien et M. Pierre-Étienne Thériault, conseillers municipaux et membres de la commission, M. Christian Sauvaudeau, directeur du Service de l'hygiène du milieu, L'Assomption en transition, les citoyens engagés qui ont contribué à cette politique tout comme le personnel des divers services municipaux.

Pour consulter la Politique environnementale 2019-2025, celle-ci est disponible sur le site Internet de la Ville au www.ville.lassomption.qc.ca, sous la rubrique Découvrir la Ville/Environnement.

- 30 -

Source : Ville de L'Assomption
450 589-5671, poste 2015

Galerie de photos



Sur la photo :
MM. Fernand Gendron,
conseiller municipal et
responsable de la commission
de l'environnement, Sébastien
Nadeau, maire de
L'Assomption, et Pierre-Étienne
Thériault, conseiller municipal
et membre la commission de
l'environnement.